



Mémoire

Présenté au Comité permanent sur la science et la recherche dans le cadre
de son étude sur la recherche et la publication en français

Pointe-de-l'Église (Nouvelle-Écosse)
par vidéoconférence
Le 14 novembre 2022

La Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse

1. La Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse remercie le Comité permanent sur la science et la recherche pour cette invitation à livrer ses réflexions dans le cadre de son étude sur la recherche et la publication en français.
2. Incorporée le 14 octobre 1968, La Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (ci-après la Fédération acadienne) a été créée dans le but de promouvoir l'épanouissement et le développement global de la communauté acadienne de la Nouvelle-Écosse.
3. La Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse regroupe 29 organismes régionaux, provinciaux et institutionnels œuvrant à l'épanouissement et au développement global de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse, soit l'Acadie de la Nouvelle-Écosse¹.
4. La Fédération acadienne accomplit sa mission en agissant comme porte-parole principal de la population acadienne de la Nouvelle-Écosse ; en facilitant la concertation et le partenariat de l'ensemble des organismes œuvrant au sein de la communauté acadienne de la Nouvelle-Écosse tout en respectant le mandat de chaque organisme ; en offrant des services et des programmes répondant aux besoins de ses membres ; et en appuyant ses membres dans le développement et l'épanouissement de la communauté acadienne de la Nouvelle-Écosse.
5. L'Université Sainte-Anne est membre de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse.

L'université Sainte-Anne et l'Acadie de la Nouvelle-Écosse

6. L'Université Sainte-Anne, la seule université francophone en Nouvelle-Écosse, offre des programmes d'études universitaires et collégiales ainsi que des programmes d'immersion et de formation sur mesure en français langue seconde. Reconnue pour l'excellence de ses programmes et son milieu de vie unique et exceptionnel, elle offre des occasions d'apprentissage expérientiel favorisant l'engagement et la réussite des étudiants et un contexte favorable à l'établissement d'une culture d'excellence en recherche et en développement. Résolument ancrée dans son milieu, elle est un partenaire de choix pour accroître la vitalité des régions entourant ses campus et de l'Acadie de la Nouvelle-Écosse dans son ensemble.
7. Les Acadiennes et Acadiens de la Nouvelle-Écosse sont très conscients de l'importance de l'Université Sainte-Anne : elles et ils savent qu'aucune autre

¹ <https://www.acadiene.ca/>

université, même si les universités anglophones de la province offrent des programmes de français, n'a pour vocation de desservir les besoins de leur communauté.

8. L'Université Sainte-Anne offre :
 - a. des programmes professionnels et techniques en français ;
 - b. des programmes universitaires de premier cycle en lettre, en sciences humaines et en sciences naturelles en français ;
 - c. des programmes de deuxième cycle en éducation et en études acadiennes et francophones (un programme de maîtrise en biologie en préparation est attendu avec beaucoup d'anticipation par la communauté).
9. Des ententes entre l'Université Sainte-Anne et ses partenaires de l'Association des collèges et des universités de la Francophonie canadienne donnent accès à des programmes professionnels en santé (notamment en travail social, en médecine et en pharmacie) en français sans lesquels les services de santé en français dans la province seraient largement compromis.
10. Grâce au recrutement, à l'accueil et à la formation d'étudiantes et d'étudiants internationaux, l'Université Sainte-Anne est l'une des sources principales de renouvellement de la population et de la main-d'œuvre de l'Acadie de la Nouvelle-Écosse, tout particulièrement les emplois qualifiés et hautement qualifiés.
11. L'Université Sainte-Anne offre l'un des rares milieux de travail et de vie sociale et culturelle de langue française en Nouvelle-Écosse.
12. L'Université Sainte-Anne est un partenaire de choix irremplaçable pour la majorité des organismes membres de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse et les gouvernements municipaux, provincial et fédéral.
13. L'Université Sainte-Anne constitue un axe primordial de rayonnement de l'Acadie de la Nouvelle-Écosse, des membres de la communauté, de la langue française et des cultures francophones.

La recherche et la publication en français

14. La recherche sur la francophonie canadienne, et plus particulièrement sur l'Acadie de la Nouvelle-Écosse, menée par les chercheuses et chercheurs à l'Université Sainte-Anne et leurs collaboratrices et collaborateurs au sein du réseau des universités et des collèges de la Francophonie canadienne, est essentielle à la vitalité de nos communautés. Notamment, elle :
 - a. fournit une base de compréhension de notre passé, de notre présent et de notre futur linguistique et culturel ;
 - b. décrit et elle explique notre identité collective ;

- c. produit des données probantes nous permettant de prendre de meilleures décisions politiques et stratégiques ;
 - d. fait rayonner notre langue, nos cultures et nos savoirs au-delà des frontières de nos communautés, devenant ainsi l'un des mécanismes principaux par lesquels nous contribuons à la construction d'une société meilleure.
15. Les centres de recherche et les chaires de l'Université Sainte-Anne sont des vecteurs de l'épanouissement de la langue française et des cultures francophones, et des facteurs d'importance inestimable pour la vitalité de notre communauté.
16. Les chercheuses et chercheurs de l'Université Sainte-Anne sont des partenaires d'importance croissante et leur recherche constitue un outil indispensable au développement d'une économie durable et innovante au sein de l'Acadie de la Nouvelle-Écosse. D'une part, cette recherche informe les stratégies de développement économique communautaire et, d'autre part, les collaborations avec nos entrepreneures et entrepreneurs constituent une maille essentielle à l'établissement d'une économie dynamique, innovatrice et durable au sein de nos communautés.
17. Les étudiantes et étudiants des programmes de premier et de deuxième cycles, ainsi que les étudiantes et étudiants doctoraux et postdoctoraux, constituent des moteurs importants de ces recherches. Leurs savoirs pratiques, scientifiques et expérientiels les positionnent pour être les chefs de file des organismes et entreprises de nos communautés.
18. À l'instar des autres établissements postsecondaires œuvrant en situation francophone minoritaire, l'Université Sainte-Anne et ses chercheuses et chercheurs doivent faire plus avec moins quand on prend en compte le besoin de communiquer et publier en français pour répondre à leur vocation francophone, et en anglais pour demeurer pertinent auprès de leurs pairs dans la communauté scientifique plus large. Cette reconnaissance est nécessaire à l'obtention de subventions, tout particulièrement des trois organismes fédéraux de financement de la recherche, soit le CRSH, le CRSNG et les IRSC, ainsi que la Fondation canadienne pour l'innovation.
19. La petitesse de l'Université Sainte-Anne ajoute à ce défi de taille. D'une part, les ressources limitées ne permettent pas de développer des programmes spécialisés ; d'autre part, le manque de masse critique de professeures et professeurs dans un champ particulier rend l'introduction de programmes de deuxième cycle très difficile ; et enfin, la création de programmes de troisième cycle est quasi impossible. Les étudiants-chercheurs constituent donc une ressource rare.
20. Le personnel du bureau de la recherche est limité. Ainsi, les ressources et services aux chercheuses et chercheurs et aux partenaires ne peuvent pas se comparer à la panoplie de services disponibles dans les bureaux de la recherche des universités de langue anglaise, généralement de plus grandes tailles. Le personnel

de bureau, tout comme les chercheuses et chercheurs d'ailleurs, est souvent appelé à s'adapter pour intervenir dans des domaines autres que leur champ de spécialisation.

21. La collaboration interinstitutionnelle devient ainsi beaucoup plus importante dans ce contexte que dans celui des bureaux de la recherche des universités de langue anglaise.

Conclusion et recommandations

22. L'Université Sainte-Anne est un pilier central et indispensable à la vitalité de l'Acadie de la Nouvelle-Écosse. Aucune autre institution ne peut apporter une aussi importante contribution à notre communauté.

23. Le récent rapport des États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire ² décrit en détail les défis des établissements francophones en situation minoritaire. Cette étude aboutit sur pas moins de 32 recommandations pour rectifier la situation, dont six portant spécifiquement sur la recherche et la publication en français. Nous appuyons chacune des recommandations de ce rapport.

24. La position que l'Université Sainte-Anne occupe au sein de l'Acadie de la Nouvelle-Écosse est en grande partie possible en raison de son autonomie et du fait qu'elle est, par le projet de loi qui la constitue, un établissement de langue française³.

25. Cette autonomie entraîne toutefois des défis de taille. En raison de sa petitesse, l'Université Sainte-Anne est appelée à faire tout ce qu'une grosse université fait, mais avec beaucoup moins de moyens. Comme si cela ne suffisait pas, elle est aussi chargée de la livraison de programmes collégiaux. Et elle doit le faire en français par vocation et, souvent, en anglais par besoin.

26. Nous demandons que le gouvernement fédéral profite du prochain Plan d'action sur les langues officielles pour prendre des mesures positives pour appuyer davantage la recherche et la publication scientifiques en français dans les établissements postsecondaires de la Francophonie canadienne. Notamment, nous demandons :

- a. un fonds pour permettre aux chercheuses et chercheurs de ces établissements d'exploiter les données du Recensement de 2021.

² ACUFC (2022). Bilan des États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire. https://egpostsecondaire.ca/wp-content/uploads/2022/10/Rapport_FINAL.pdf

³ Loi sur l'Université Sainte-Anne – Collège de l'Acadie (2002). <https://nslegislature.ca/sites/default/files/legc/statutes/univanne.htm>

- b. un accès accru, possible dans le cadre d'un fonds voué à l'innovation, pour permettre aux organismes communautaires francophones d'engager des chercheuses et chercheurs afin de mener des recherches visant à informer et adopter des nouvelles façons de voir et de faire les choses.
- c. une enveloppe pour favoriser la diffusion et la mobilisation des savoirs issus de la recherche en français auprès des communautés francophones en situation minoritaire.

27. De plus, nous demandons un programme de financement permanent et accru du gouvernement fédéral. Ce financement devra tenir compte des défis particuliers de la recherche scientifique et de la publication en français en situation minoritaire, particulièrement au sein des petits établissements. Il devra :

- a. prévoir que ces fonds tiennent compte et pallient aux défis reliés à la petitesse, à l'éloignement et aux coûts additionnels associés au fonctionnement en français en situation minoritaire ;
- b. permettre de mettre en place une structure de collaboration interinstitutionnelle concernant, entre autres, les services aux chercheuses et chercheurs, des programmes de 2^e et de 3^e cycles conjoints et de mobilité du personnel de recherche et des étudiantes et étudiants ;
- c. financer directement la collaboration entre les établissements postsecondaires et leurs partenaires communautaires.

28. Finalement, nous vous demandons d'éviter de créer un programme qui appui uniquement la recherche et la publication sur la francophonie en situation minoritaire et les langues officielles. Les communautés francophones en situation minoritaire, dont l'Acadie de la Nouvelle-Écosse, ont besoin d'établissements qui font de la recherche dans divers domaines, par exemple en informatique, en agroalimentaire et en génie, tout comme en études francophones.

29. En conclusion, nous vous remercions d'inclure la voix des communautés et de leur organisme porte-parole, comme la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, dans votre étude. Nous espérons vous avoir convaincus que la recherche scientifique et la publication en français sont des enjeux centraux de la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire et qu'à ce titre, elles méritent davantage l'attention du gouvernement fédéral.